## COMMUNIQUE



Le 10 juillet 2009

## Bilan semestriel du contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié par la société GROUPE EUROTUNNEL à EXANE BNP PARIBAS, en date de dénouement du 30 juin 2009, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 218 949 titres GROUPE EUROTUNNEL<sup>1</sup>
- 37 538 titres GROUPE EUROTUNNEL SA NOUV
- 887 350 €

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel (31 décembre 2008), les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 347 212 titres GROUPE EUROTUNNEL
- 469 835 €

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Si l'on inclut les opérations du 30 juin 2009 dénouées postérieurement à cette date, Groupe Eurotunnel autodétenait un total de 210 349 titres GROUPE EUROTUNNEL et 37 850 GROUPE EUROTUNNEL NOUV au titre du contrat de liquidité.